

ZOOM

DIAGNOSTIC

AMIANTE

VENTE



Amiante

AMIANTE

Pourquoi faire un diagnostic amiante ?

L'amiante a été utilisé de 1900 à 1997 dans de nombreux bâtiments pour ses exceptionnelles qualités techniques malgré son caractère cancérigène.

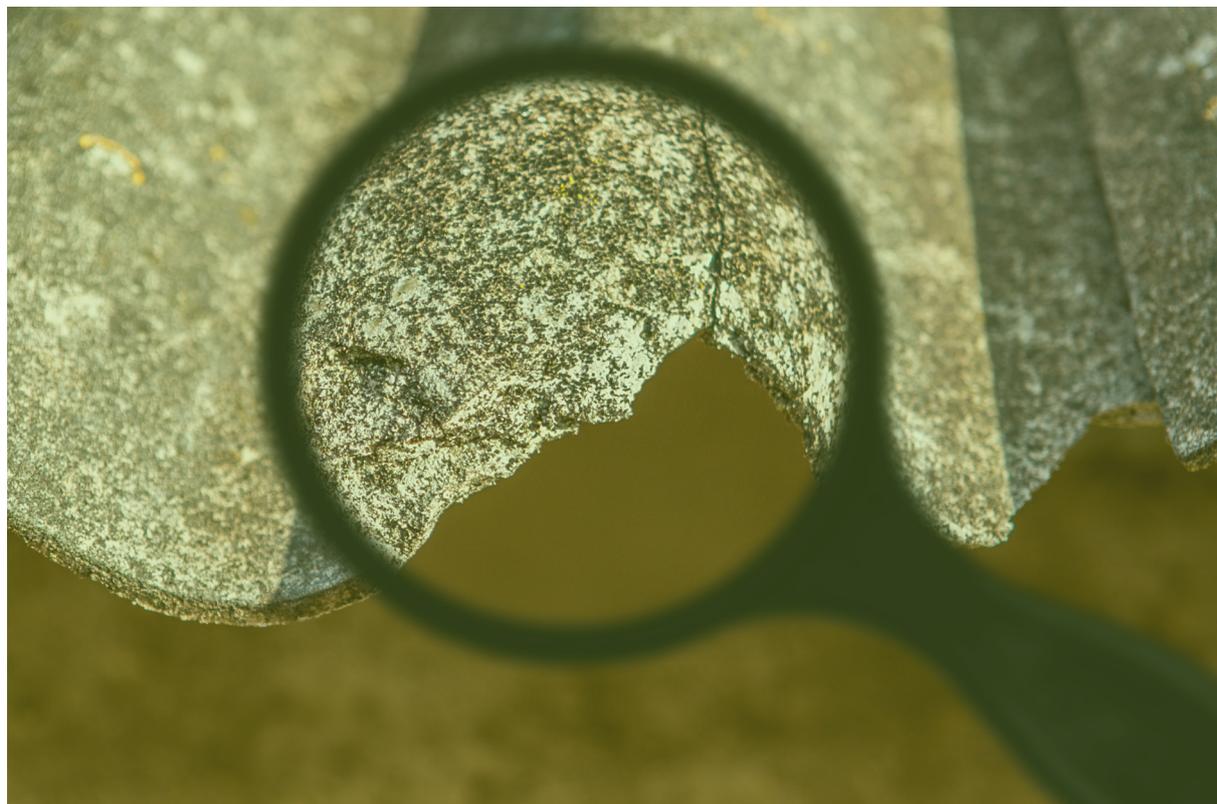
Le diagnostic amiante, obligatoire en cas de vente d'un bien dont le permis de construire a été obtenu avant le 1^{er} juillet 1997, a pour but de repérer et localiser la présence de certains Matériaux et Produits Contenant de l'Amiante (MPCA) dans le bien vendu.

Le repérage amiante pour vente exonère également le vendeur de la garantie des vices cachés vis-à-vis de l'acheteur en cas de découverte ultérieure des MPCA concernés.

Objectifs du diagnostic

Repérer et localiser la présence de certains Matériaux Contenant de l'Amiante prévus par la réglementation pour en informer l'acheteur.

Éviter l'exposition accidentelle à l'amiante des populations amenées à vivre dans le bien.



Quels sont les biens immobiliers concernés par le diagnostic amiante ?

Le repérage amiante doit être réalisé en cas de vente de tout immeuble bâti ou partie d'immeuble bâti (appartement, maison individuelle, dépendance) dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} juillet 1997.

■ Déroulement de la mission

L'opérateur recherche, sans destructions, la présence ou l'absence de certains matériaux ou produits **susceptibles** de contenir de l'amiante dans un bien. S'il repère ces éléments, la réglementation prévoit plusieurs éléments de réponse : la nature ou l'âge du matériau, une justification sur facture de pose (après 1997), un marquage de matériau.

En cas de doute pour conclure, il sera amené à prélever un ou des échantillons de matériau pour analyse en laboratoire agréé. Il établit ensuite son rapport et informe le propriétaire vendeur des conséquences réglementaires de son repérage.

■ L'opérateur de repérage

Le repérage amiante pour vente est réalisé par un opérateur **ARLIANE** formé, certifié et assuré pour cela.

Il dispose par ailleurs d'une attestation du compétences en prévention du risque amiante dite «sous-section 4» valide.

Note : le Diagnostic amiante vente sera obligatoirement réalisé par un opérateur disposant d'une certification «avec mention» en cas de repérages réalisés en IGH, en ERP 1 à 4, en immeuble de travail de plus de 300 personnes ou en bâtiments industriels.

Les conséquences liées à la présence de MPCA :

Le rapport de l'opérateur devra alors préconiser :

- soit une évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux ou produits contenant de l'amiante,
- soit une analyse de risque approfondie, notamment à l'aide de mesures d'empoussièrement dans l'atmosphère,
- soit des actions correctives et mesures conservatoires pouvant aller jusqu'à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante





Durée de validité

Pour un diagnostic réalisé **avant** le 1^{er} avril 2013 :

Il n'est plus valable, quelque-soit le résultat ; il doit donc être renouvelé avant la vente du bien.

Pour un diagnostic réalisé **après** le 1^{er} avril 2013 :

La durée de validité du repérage amiante est **indéterminée**, jusqu'à prochain changement de réglementation.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

L'amiante est susceptible de se trouver partout :

Toitures, conduits de ventilation ou d'eau pluviale, peinture (intérieures et extérieures), bardages, joints, appuis de fenêtres, canalisations, joints d'étanchéité, colles de faïences et de revêtements de sols, enduits projetés, calorifugeages, flochage...



ATTENTION !

En cas de travaux : il est fortement déconseillé aux particuliers d'intervenir sur ces matériaux.

Privilégier le recours à un professionnel formé à la prévention du risque amiante (SS4 ou SS3) et possédant la certification amiante avec mention.





Un diagnostic amiante pour vente ne peut en aucune façon être utilisé pour effectuer des travaux ou une démolition.



À SAVOIR...



Les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante ont été divisés en plusieurs listes : la liste A, la liste B, la liste C. (Annexe 13-9 du Code de la Santé Publique)

En fonction du diagnostic réalisé, les matériaux ou produits recherchés ne seront pas les mêmes (exemple : recherche des matériaux ou produits des listes A et B dans le cadre d'un repérage amiante pour vente).

Les principaux textes législatifs

Décret n°2011-629 du 3 juin 2011

Arrêtés du 12 décembre 2012 - liste A et liste B modifiés le 26 juin 2013

Norme NF X 46-020 d'août 2017

Nord

-  **Agence d'Amiens**
56 rue de la République - 80 800 Corbie
06 34 52 17 20 - 03 22 47 12 42
-  **Agence d'Armentières**
30 rue de Dunkerque - 59280 Armentières
06 15 36 41 32 - 03 20 52 04 25
-  **Agence de Caen**
39 rue des Compagnons - 14 000 Caen
06 38 93 09 88 - 02 31 43 52 97
-  **Agence de Caen Ouest**
8 impasse du champ fleuri - 14 780 Lion sur mer
06 72 27 46 59
-  **Agence de Caen Est**
2 bis Boulevard Wattier -
14 810 Merville-Franceville Plage
06 24 20 07 40
-  **Agence de Calais**
28 Rue du Bout des Dignes - 62100 Calais
06 70 04 94 36
-  **Agence de Cambrai**
26 rue Alsace Lorraine - 59 400 Cambrai
06 16 44 42 68 - 03 61 41 11 76
-  **Agence de Douai**
9, rue de la Croix d'or - 59 500 Douai
03 27 98 89 33
-  **Agence de Lille**
14 rue du vieux Faubourg - 59 800 Lille
06 30 88 21 54 - 03 20 52 76 85
-  **Agence de Neuchâtel-en-Bray**
53, route des Essarts - 76 270 Callengeville
02 76 11 86 65
-  **Agence de Roubaix**
1 Boulevard de la République - 59 100 Roubaix
06 62 67 27 48 - 03 20 36 46 41
-  **Agence de Le Pévèle**
138 rue Léon Gambetta - 59 830 Cysoing
06 62 35 61 59 - 03 20 71 41 91
-  **Agence de Seclin**
31 Place Paul Eluard - 59 113 Seclin
06 05 00 45 59

Ile de France

-  **Agence de Paris 12**
39 avenue de la belle Gabrielle
94 130 Nogent sur Marne
06 43 73 53 51
-  **Agence de Paris 15**
49 avenue Aristide Briand - 92 120 Montrouge
06 87 10 67 79
-  **Agence de Rambouillet**
28 Rue Maurice Ravel - 78 690 Les Essarts-le-Roi
06 33 65 33 27 - 01 34 87 09 48
-  **Agence de Tremblay en France**
5 avenue du Buisson Aumay
93290 Tremblay-en-France
06 34 20 09 06 - 01 48 60 58 99
-  **Agence de Sartrouville**
8 Rue Pierre Brossolette - 78 500 Sartrouville
06 80 72 86 54 - 01 30 86 04 64
-  **Agence des Lilas**
110 Boulevard Eugène Decros 93260 Les Lilas
07 85 57 61 50

Nord Ouest

-  **Agence d'Auray**
12 rue de l'Île Reno - 56 870 Baden
07 86 56 41 07
-  **Agence de Brest**
36 Penarguear - 29260 Lanarvily
06 08 23 19 15 - 02 98 46 39 01
-  **Agence de Châteaubriant**
12 Route des Fougerays - 44 110 Châteaubriant
06 45 68 00 27
-  **Agence de Cherbourg**
Pépière d'entreprises 3 Rue de Franche Comté -
BP 311 - 50103 Cherbourg-Octeville
06 78 34 33 76
-  **Agence de Dinan**
2 rue du Général de Gaulle - 22400 Lamballe
09 60 42 73 83



Agence de Lannion

4 Impasse Kreis Ker - 22660 Trélévern
06 98 47 50 24



Agence de Nantes Nord

1 Rue Mellier - 44100 Nantes
06 80 93 62 76 - 02 40 89 04 71



Agence de Ploërmel

14 La Ville Hello - 56800 Guillac
06 23 34 50 63 - 02 97 22 86 87



Agence de Quimperlé

3 Rue de la Tour d'Auvergne - 29300 Quimperlé
06 49 54 78 92 - 02 98 39 04 77



Agence de Rennes

9 Le Rocher au Merle - 35540 Miniac Morvan
06 60 35 03 71 - 02 99 79 59 59



Agence de Rennes Sud

14 Rue des Vignes - 35590 La Chapelle-Thouarault
07 71 81 65 45



Agence de St Briec

2 Rue du Général de Gaulle - 22400 Lamballe
06 80 75 66 53 - 09 60 42 73 83



Agence de St Malo

53 Boulevard des Talards - 35400 Saint-Malo
06 60 35 03 71 - 02 99 79 59 59



Agence de Vannes

10 rue Joseph Audic
Centre d'affaires Vannetais - Centre du Ténio
Parc du Ténio - 56000 Vannes
06 82 50 20 05

Sud Ouest



Agence de Bordeaux Sud

8 chemin de la Tuillère - 33610 Cestas
07 72 18 40 46



Agence de Bordeaux Nord

8 rue de Plaisance - 33 460 Arsac
05 54 78 77 93



Agence Les Essarts

3 ter Rue Georges Clemenceau - 85140 Les Essarts
06 09 33 18 25 - 09 82 45 85 35



Agence des Sables d'Olonne

2 rue Clément Ader - 85430 Aubigny
06 71 71 85 20 - 09 53 01 48 23



Agence de St Jean-de-Luz

Résidence Victoria - 1, Impasse Personnaz
64500 Saint-Jean-de-Luz
06 18 62 18 70

Grand centre



Agence de Chartres

Centre Athéna - 58 Rue du Grand Faubourg
28000 Chartres
06 07 73 99 54 - 02 37 20 06 06



Agence de Dreux

5 chemin des Ailes Blanches - 28240 Manou
06 07 73 99 54 - 02 37 91 61 20



Agence de Laval

12 Rue du Panorama - 53000 Laval
06 31 44 53 30 - 02 43 37 74 47



Agence du Mans Nord

25, rue des Cèpes - 72 250 Brette-les-Pins
07 70 11 97 67



Agence du Mans

113 rue de Lossay - 37140 Restigné
07 70 11 97 67



Agence de Mayenne

34 rue de la Madeleine - 53100 Mayenne
06 31 44 53 30 - 02 43 37 74 47



Agence de Nevers

1 rue de la Chaume - 58360 St Honoré Les Bains
06 17 84 41 18



Agence de Tours

7 Rue Louise Saumoneau - 37390 Notre-Dame-d'Oé
06 13 46 36 83



Agence d'Angers

Les Chupinières - Montpollin 49150 Baugé en Anjou
07 80 49 30 02

Est



Agence de Belfort

29 bis, rue d'Etobon - 70400 Chenebier
06 08 69 85 22



Agence d'Épinal

40 Rue de Lorraine - 88150 Thaon-les-Vosges
06 31 25 18 64 - 03 29 68 55 08



Agence de Lunéville

8 Rue des Greves - 54360 Mont-sur-Meurthe
06 78 72 34 61



Agence de Mulhouse

2 rue Alfred Engel - 68100 Mulhouse
06 25 34 50 40 - 03 89 36 60 46



Agence de Reims

3 Rue du Moulin - 51140 Montigny-sur-Vesle
06 38 15 96 67 - 09 63 23 51 74

Sud Est



Agence d'Avignon

160 Chemin De La Fougasse - 84250 Le Thor
06 01 41 75 17



Agence du Sud Ain

6, rue du Clos Saint-Jean - 01800 Meximieux
06 03 19 29 29



Agence de Chambéry

25 Avenue Jean Jaurès - 73000 Chambéry
06 95 64 31 79 - 04 79 33 25 11



Agence de Lyon Est

252 Avenue de Verdun - 69330 Meyzieu
06 01 79 79 34 - 04 37 45 23 23



Agence de Lyon Nord

203 Montée de Choulans - 69005 Lyon
06 71 83 49 58 - 09 67 02 71 66



Agence de Nice

44 bis rue Bricka - 06160 Juan les Pins
06 60 93 60 40 - 09 81 36 82 00



Agence du Sud-Isère

Rue du Mont Aiguille - 38930 Clelles
06 32 70 04 66 - 04 74 34 36 49



Agence de Valence

route des Chanalets - 26500 Bourg-Les-Valences
06 01 19 87 82

La Réunion



Agence de l'Île de la Réunion Est

9 rue Joseph Hubert - 97470 Saint-Benoit
06 92 88 71 41



Agence de l'Île de la Réunion Nord

14 rue de la Guadeloupe - 97490 Sainte-Clotilde
06 92 72 65 97 - 02 62 97 60 28

Ce document vous est remis par le réseau Arliane :

